



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suivi des mesures prises pour lutter contre le covid-19

Question au Gouvernement n° 2788

Texte de la question

SUIVI DES MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot.

Mme Mathilde Panot. Le moment que traverse notre Nation est grave, autant qu'inédit. Au nom du groupe La France insoumise, je veux formuler un hommage appuyé aux soignants et à toutes les forces républicaines placées en première ligne de la lutte contre le virus. Nous adressons nos pensées les plus solidaires aux Françaises et Français touchés par cette épidémie historique. Nous vous assurons, monsieur le Premier ministre, de notre disponibilité totale et du strict respect des consignes dictées par les autorités sanitaires.

Toutefois, il ne peut y avoir d'unité du pays sans confiance dans votre action. Or, vous avez affirmé, lors de votre entretien au journal télévisé de France 2, que vous aviez consulté les formations politiques quant au maintien du premier tour des élections municipales. Vous le savez comme moi : nous n'avons pas été consultés sur ce point.

Vous avez admis par ailleurs que l'ancienne ministre des solidarités et de la santé, Mme Agnès Buzyn, vous avait alerté dès janvier sur la catastrophe à venir. Pourquoi ne pas nous en avoir informés ? Pourquoi n'avez-vous pas adopté dès alors les mesures nécessaires ? Si, comme elle le dit, vous saviez, pourquoi sommes-nous en retard dans la production de masques, de gants de protection et de gel hydroalcoolique, indispensables à la protection des soignants et des salariés, et qui manquent cruellement ? Pourquoi ne disposons-nous pas de tests en nombre suffisant pour organiser un dépistage généralisé, afin de permettre une prise en charge plus rapide et plus efficace, comme le préconise l'Organisation mondiale de la santé ?

La transparence que vous devez aux Français et à la représentation nationale doit être totale ; nous demandons la création d'un comité parlementaire de suivi permanent, afin de contrôler votre action dans l'intérêt de toutes et tous, dans la lutte qui doit aujourd'hui nous unir. Plus que jamais, le contrôle démocratique du Gouvernement importe et doit s'imposer, car une confiance méfiante est impossible.

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Depuis le premier jour, un exercice de transparence devant les Français a lieu quotidiennement, avec l'intervention d'un ministre, du Premier ministre, du Président de la République ou du directeur général de la santé. L'histoire de notre pays a été profondément marquée, meurtrie, par des crises sanitaires d'ampleur, dans la gestion desquelles la transparence n'a pas toujours été une vertu cardinale. On connaît le résultat : une perte de confiance importante dans les élites scientifique et politique. La question de la transparence est donc vitale ; tous les comptes qui doivent être rendus et toutes les enquêtes qui doivent être menées le seront en temps voulu. Vous imaginez bien que nous sommes pour le

moment occupés à aider les soignants à sauver des vies ; nous occupons tout le temps disponible à soutenir les services mobilisés jour et nuit depuis des semaines pour mener à bien cette mission.

J'entends le besoin de transparence ; j'ai été parlementaire et rien ne me choque en la matière.

Dans cette même logique de transparence, je tiens à vous dire que si nous n'avions pas eu une ministre de la santé avertie, si nous n'avions pas eu un gouvernement et un Premier ministre avertis et constamment en alerte, si je n'avais pas eu un directeur général de la santé lui aussi averti et constamment en alerte, jamais nous n'aurions pu intervenir comme nous l'avons fait aux Contamines-Montjoie, en Haute-Savoie, alors même que l'épidémie n'existait pas en Europe, et qu'aucun pays européen ou presque ne parlait du coronavirus comme d'une menace réelle et imminente. C'est bien parce que, depuis le premier jour, tout a été mis en œuvre par anticipation pour pouvoir intervenir au moment où le virus pénétrerait dans notre territoire que nous avons pu retarder, semaine après semaine, l'arrivée de l'épidémie, qui était néanmoins inéluctable.

Toutefois, rien ne nous permettait de savoir si cette épidémie nous frapperait cette semaine ou la semaine prochaine ou la semaine dernière. Nous ne disposons d'aucun indicateur, il n'y avait aucun consensus scientifique en la matière. Pourtant, vous le savez, les consensus scientifiques, nous les recherchons, les scientifiques, nous les consultons – et nous le faisons là encore en toute transparence : tous leurs avis vous sont accessibles, comme ils sont accessibles à l'ensemble des Français. Veuillez croire que la transparence est vraiment notre valeur cardinale, celle qui nous guide et nous mobilise depuis le début, celle qui nous a permis d'agir depuis le début avec efficacité.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2788

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 mars 2020](#)